

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00609

Numéro SIREN : 539 827 626

Nom ou dénomination : A. Y. M. DECO PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2017 sous le numéro de dépôt 13052

« AYM DECO PEINTURE »

Société par actions simplifiée au capital de 4.000 euros

Siège social :
c/o « Arenas Partners »
455 Promenade des Anglais
06299 NICE cedex 3

539 827 626 R. C. S. NICE

13052

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Le trente juin deux mille dix-sept, à onze heures, les associés de la Société « A. Y. M. DECO PEINTURE » se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par courrier remis en main propre.

Sont présents :

Monsieur BERTOT José, détenteur de deux mille actions, ci2.000 actions
Madame BERTOT Fatima, détentrice de deux mille actions, ci2.000 actions

Total des actions des associés présents4.000 actions
sur les 4.000 actions composant le capital social.

Monsieur BERTOT José préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Il déclare également, que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Poursuite de l'activité malgré les pertes constatées ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Après un bref échange, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à -6.697,50 € de la manière suivante :

- Réserve légale N-1	+400,00 €
- Autres réserves N-1	+3.805,32 €
- Report à nouveau.....	-4.253,94 €
- Résultat N à affecter.....	-6.697,50 €
* TOTAL	-6.746,12 €

Affectation :

- Réserve légale	+400,00 €
- Autres réserves	+3.805,32 €
- Report à nouveau.....	-10.951,44 €
* TOTAL	-6.746,12 €

L'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes ne sera effectuée au titre de l'exercice écoulé.

Il est rappelé que lors des trois précédents la société n'a pas distribué de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à douze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

José BERTOT



Fatima BERTOT



« AYM DECO PEINTURE »

Société par actions simplifiée au capital de 4.000 €

Siège social :

**c/o « Arenas Partners »
455 Promenade des Anglais
06299 NICE cedex 3**

539 827 626 R. C. S. NICE

RAPPORT DU PRESIDENT

Sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présenterons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- l'annexe
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 50 069 €, alors que pour l'exercice précédent, il était de 35 713 €, soit une augmentation de 40 %.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de -6 698 €, soit -13 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 51 751 € contre 39 254 € pour l'exercice précédent soit une augmentation de 32 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 58 448 € contre 42 752 € pour l'exercice précédent soit une augmentation de 37 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 23 860 € et représentent 48 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 88 % par rapport à l'exercice précédent.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 6 698 € soit 13 % du chiffre d'affaires hors taxes.

2/ SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES

Notre activité s'améliore, et ce, malgré une conjoncture difficile persistante.

Nous effectuons régulièrement des prospections afin de signer de nouveaux chantiers et faire en sorte que l'activité poursuive son développement.

3/ FILIALES ET PARTICIPATION

Néant.

4/ ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT, INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT

La société n'a participé à aucun programme spécifique et n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement lors de l'exercice écoulé.

5/ PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Ces règles et méthodes n'ont pas été modifiées par rapport aux précédents exercices.

6/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice, s'élevant à la somme de -6.697,50 €, de la manière suivante :

- Réserve légale N-1	+400,00 €
- Autres réserves N-1	+3.805,32 €
- Report à nouveau.....	-4.253,94 €
- Résultat N à affecter.....	-6.697,50 €
* TOTAL	-6.746,12 €

Affectation :

- Réserve légale	+400,00 €
- Autres réserves	+3.805,32 €
- Report à nouveau.....	-10.951,44 €
* TOTAL	-6.746,12 €

En conséquence, il est constaté qu'aucune somme ne pourra être mise en distribution au titre de l'exercice 2016.

7/ RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune distribution n'a été effectuée précédemment.

8/ DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du C.G.I., nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

9/ DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice, soit au 31 décembre 2013, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, se décompose par date d'échéance comme suit :

Dont échéance à 30 jours : 994 €.

10/ CONVENTIONS REGLEMENTEES

Monsieur José BERTOT, Président de la société, vous présentera son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

11/ INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur ; celles-ci n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
- Qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

12/ ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS

Néant.

Fait à Nice, le 12 juin 2017

José BERTOT
Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 919	4 919				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	4 919	4 919				
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 150		1 150		1 150	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	6 200		6 200	7 500	1 300	17.33
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	17 488		17 488	16 338	1 150	7.04
	Autres créances	2 470		2 470	1 699	771	45.41
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	739		739		739	
	Charges constatées d'avance (3)				430	430	100.00
	Total III	28 048		28 048	25 967	2 081	8.01
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		32 967	4 919	28 048	25 967	2 081	8.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016	12	Exercice N-1 31/12/2015	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	4 000		4 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	400		400			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	3 805		3 805			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 254		757		3 497	462.10
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 698		3 497		3 200	91.51
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 746		3 951		6 698	169.50
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants			483		483	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	14 286		11 988		2 298	19.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 024		994		2 030	204.23
	Dettes fiscales et sociales	13 483		8 550		4 934	57.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	30 794		22 016		8 778	39.87
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	28 048		25 967		2 081	8.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

30 794 22 016

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	51 369		51 369	37 413		13 956	37.30
Chiffre d'affaires NET	51 369		51 369	37 413		13 956	37.30
Production stockée			1 300	1 700		400	23.53
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 682	3 260		1 578	48.41
Autres produits				282		282	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			51 751	39 254		12 496	31.83
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			16 631	9 280		7 351	79.22
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 150	816		1 966	240.93
Autres achats et charges externes *			17 920	18 732		813	4.34
Impôts, taxes et versements assimilés			994	1 040		46	4.42
Salaires et traitements			15 705	8 318		7 387	88.81
Charges sociales			8 155	4 387		3 768	85.90
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				149		149	100.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			173	10		162	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			58 428	42 733		15 695	36.73
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 677	3 479		3 199	91.95
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		20		18	2	9.23
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		20		18	2	9.23
2. Résultat financier (V-VI)		20		18	2	9.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		6 698		3 497	3 200	91.51
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		51 751		39 254	12 496	31.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		58 448		42 752	15 696	36.72
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		6 698		3 497	3 200	91.51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 28 047.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 51 368.56 Euros et dégageant un déficit de 6 697.50- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	4 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	919		
TOTAL	4 919		
TOTAL GENERAL	4 919		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			4 000	4 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			919	919
TOTAL			4 919	4 919
TOTAL GENERAL			4 919	4 919

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	4 000			4 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	919			919
TOTAL	4 919			4 919
TOTAL GENERAL	4 919			4 919

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	17 488	17 488	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 470	2 470	
TOTAL	19 958	19 958	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 024	3 024		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 486	11 486		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 998	1 998		
Groupe et associés	14 286	14 286		
TOTAL	30 794	30 794		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000		40		40

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

